المصرف المغاربي للإستثمار و التجارة الخارجية
Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur

Avis à Manifestation d'Intérêt N° 02/2024

Choix d'une agence-conseil en communication pour le compte

de la BMICE

1. Présentation de la BMICE

La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) a été créée à la faveur d'une convention de création signée par les pays membres de l'Union du Maghreb Arabe, en date du 10 Mars 1991 à Ras Lanouf en Libye. Cette convention, qui considère la BMICE comme le principal levier de financement de l'UMA en vue d'édifier un espace économique maghrébin intégré et compétitif, a fixé son capital autorisé à 500 millions de dollars, dont 150 millions de dollars souscrits à part égale par les cinq Etats membres.
Afin de concrétiser la convention de création, une assemblée générale constitutive s'est tenue le 21 décembre 2015 à Tunis qui abrite le siège social de la Banque, et a été l'occasion d'adopter ses statuts juridiques. La phase de constitution, qui s'est étalée sur les années 2016 et 2017, a été couronnée par le démarrage effectif et opérationnel des activités de financement de la BMICE au début de l'année 2018. Pour soutenir ses activités, la banque compte assurer sa présence dans tous les pays maghrébins. Un premier bureau à Nouakchott a été à ce titre créé.

La BMICE vise à contribuer à l'intégration maghrébine, en intervenant à la fois dans les opérations de financement du commerce extérieur intramaghrébin, mais aussi dans celles des projets d'investissement productifs d'intérêt commun visant la complémentarité économique maghrébine.

2. Exposé des motifs

Dans le cadre de l'accompagnement de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie 2023-2027, la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) envisage de confier, à un prestataire spécialisé la conduite de son action de communication.

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter les cabinets spécialisés pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la sélection d'un cabinet chargé de l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de communication de la BMICE.

3/ Objectifs Globaux de la mission

- Mettre en exergue la BMICE en tant qu'institution bancaire maghrébine œuvrant à l'encouragement et le financement des échanges commerciaux, économiques et financiers entre les pays membres de l'Union du Maghreb Arabe.
- Renforcer la notoriété institutionnelle de la BMICE à travers les différents canaux de communication.

Le périmètre détaillé sera défini dans les termes de références qui seront transmis aux cabinets pré sélectionnés à l'issue du présent appel à Manifestation d'Intérêts (AMI).

La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur invite les cabinets intéressés, à présenter leur candidature en vue de fournir les Services décrits ci-dessus.

- Les agences-conseils doivent justifier de compétences, de qualifications et de l'expertise avérées, en matière de communication sous ses différents aspects et canaux,

- Les agences-conseils doivent produire les informations sur leurs capacités et leurs expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations requises (documentation, expériences et références de prestations similaires).

La BMICE pourra aussi exiger tous documents ou attestations de satisfaction signée de la part des entités ayant bénéficié des services rendus et ce pour chaque référence ou expertise mentionnée.

• Les expressions d'intérêt doivent être déposées en copie dure ou par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous ou par mail, au plus tard le **15/02/2024, à 17H00** (Heure de Tunis Tunisie), et porter expressément la mention **« Recrutement d'une agence-conseil en communication pour le compte de la BMICE »:**

Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE)
Immeuble Lilia, Rue de la Bourse, Les Berges du Lac 2,
1053, Tunis, Tunisie
Tel : (00) (216) 70 246 140/ 00 216 70 246124
E-mail : procurment@bmice-maghreb.org

6/ Les Agences-Conseils intéressées peuvent également obtenir des informations supplémentaires par E-mail ou à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures suivantes d'ouverture de la Banque (du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30 : Heure de Tunis -Tunisie)

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures de la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur.

Le classement des prestataires se fera en fonction du nombre total des références de prestations similaires, de leur pertinence et de l'expérience du cabinet.